

Sujet: votre silence

De: Xavier Lesage <xavier.lesage@wanadoo.fr>

Date: Mon, 21 May 2007 10:53:34 +0200

Pour: amicale.anciens@bginette.com

Messieurs,

En réponse aux fausses informations que vous avez communiquées au tribunal à mon insu le 21 avril 2006, et reflétées dans le jugement du 22 septembre, je vous ai envoyé plusieurs messages:

<>Recours en révision du 5 octobre 2006 (recommandé AR)
Citation à comparaître du 15 décembre 2006 (délivrée par huissier)
Conclusions du 22 janvier 2007 (recommandé AR)
Plaidoirie du 26 janvier (en présence de L. de Vanssay)
e-mail du 6 février 2007 (inventaire)
Lettre du 5 mars (recommandé AR)
Lettre du 13 avril (recommandé AR)

Ces messages contiennent des démentis très précis aux fausses informations que vous avez cru devoir transmettre au tribunal le 21 avril dernier.

A ce jour, je n'ai reçu de votre part aucune observation concernant les faits exposés dans ces différents messages.

Le préjudice que j'ai subi de votre fait perdurant depuis trop longtemps et devenant insupportable, j'ai décidé de crever l'abcès et de rendre publiques les différentes pièces du dossier.

<>Le 28 avril, j'ai ouvert un site internet accessible via <http://bginette.free.fr>
Le 18 mai, suite à un problème d'accès, j'ai transféré son contenu sur le site <http://www.bginette.info>. <>
A ce jour, vous avez reçu plusieurs exemplaires d'une pétition émanant de ce serveur.

Je me tiens prêt à publier sur ce site les éléments d'informations que vous auriez à présenter.

Espérant que vous voudrez bien mettre fin à ce silence assourdissant, et honorer enfin la signature de l'amicale,

Xavier Lesage